

*Le ministre de l'Intérieur au président de la Convention nationale.*

Lyon, le 31 mai 1793.

Un courrier extraordinaire, citoyen président, envoyé par l'administration du département de Rhône-et-Loire, m'apporta hier un paquet contenant des détails affligeants sur la situation de la ville de Lyon. Il s'est établi une lutte entre l'administration du département et la Municipalité qui peut avoir les suites les plus fâcheuses.

La surveillance et l'autorité du pouvoir exécutif m'ayant paru insuffisantes pour ramener le calme dans cette grande cité, je me hâte de soumettre ces malheureux débats à la Convention nationale, et, pour ne pas perdre un moment, je lui fais passer toutes les pièces, telles que je les ai reçues, sauf à en faire prendre des extraits dans le comité, où elle en fera le renvoi.

Je ne manifeste qu'un seul désir, c'est de voir partir sur-le-champ à Lyon des commissaires pris dans la Convention nationale. Leur présence peut rendre la paix aux citoyens de cette ville, qu'un égarement passager conduit au précipice.

---

*Le ministre de l'Intérieur aux administrateurs du département de Rhône-et-Loire.*

Paris, le 8 juin 1793.

J'ai reçu, citoyens administrateurs, la lettre que vous m'avez écrite le 30 mai pour m'informer de l'événement affreux arrivé la veille dans la ville de Lyon. Le sang des citoyens répandu par d'autres citoyens présente un tableau déchirant.

Je ne dois pas encore juger la Municipalité, mais je ne puis applaudir à la résistance que vous me dites qu'elle a faite contre les autorités supérieures. Peut-être eût-il été possible, puisque la majorité des sections s'était prononcée contre les mouvements qui se faisaient, de vaincre l'opiniâtreté des autres sections, en bloquant avec précaution la force armée qui était à la maison-commune.

Le décret que la Convention nationale rendit hier et qui invite ses commissaires à prendre toutes les mesures propres à rétablir le calme et la tranquillité dans votre ville, recevra, je n'en doute pas, une prompte et salutaire exécution, et en fera disparaître l'anarchie, le pire de tous les maux. Je ne dois cependant pas vous dissimuler que la dureté des riches a souvent excité les justes plaintes du citoyen pauvre, et que le moment est venu où